



INSTITUTION

Réouverture estivale des annexes de mairies Lajarrige et Escoublac le samedi matin

À l'occasion de la saison estivale, la Ville de La Baule-Escoublac renforce sa proximité avec les habitants et les visiteurs. Dès le 24 mai, les annexes de mairies de Lajarrige et d'Escoublac seront ouvertes tous les samedis matin. Une initiative qui s'accompagne également de la réouverture du service postal à Escoublac, pour un été placé sous le signe de la praticité et de la convivialité.

Publié le 04 juin 2025

Des horaires élargis pour mieux vous servir

Afin de faciliter l'accès aux services municipaux durant l'été, les deux annexes seront **ouvertes chaque samedi matin de 9h à 12h**, et ce **jusqu'au samedi 13 septembre inclus**. Cette mesure vise à répondre aux besoins accrus des résidents permanents, des résidents secondaires et des nombreux visiteurs présents sur notre territoire durant cette période.

Les services proposés dans ces annexes permettront notamment :

- > d'effectuer des démarches administratives courantes (état civil, documents d'identité, inscriptions diverses),
- > de poser des questions ou obtenir des renseignements sur la vie municipale,
- > de bénéficier d'un accueil de proximité, sans avoir à se rendre à l'hôtel de ville.

Un service postal disponible à Escoublac

En complément de cette ouverture exceptionnelle, **l'annexe de mairie d'Escoublac proposera également l'ouverture du service de La Poste le samedi matin**. Ce service permettra aux usagers de déposer leur courrier directement sur place.

Important : pour que vos envois soient pris en charge le jour même, veuillez à **déposer vos courriers avant 10h**, heure de passage de l'agent postal.

Un service adapté à la saison estivale

Cette initiative s'inscrit dans la volonté de la municipalité de **renforcer la proximité avec les habitants** et de **s'adapter au rythme de la vie estivale**, en offrant des plages horaires plus souples et accessibles à tous.

Nous vous invitons à profiter de ces horaires élargis pour effectuer vos démarches en toute sérénité, et nous restons à votre écoute pour toute suggestion ou besoin complémentaire.



VILLE DE LA BAULE
Ville de La Baule Escoublac
Hôtel de Ville
7, avenue Olivier Guichard
44500 La Baule-Escoublac

☎ 02 51 75 75 75

